

la personne soumettant tel beurre à l'inspection, ou par son agent;

2. Chaque inspecteur aura en outre droit de recevoir deux centins et demi par mois, par tinette, et deux centins et un tiers, par barillet, par mois, pour l'emmagasinage de chaque vaisseau contenant du beurre, qui reste emmagasiné chez lui plus de dix jours après la date de la facture, et cela de la personne recevant ou expédiant le dit beurre, ou par son agent; mais l'emmagasinage ne sera ni exigé ni payé en aucun cas, lorsque le beurre n'est pas demeuré emmagasiné comme susdit pendant dix jours, à compter de la date du certificat d'inspection;

3. Tous les frais d'inspection et emmagasinage seront payables avant que le beurre ne soit remis par l'inspecteur; et l'inspecteur fournira un certificat d'inspection, signé par lui, spécifiant d'une manière nette et lisible, la quantité et la qualité du beurre, les frais, et le nom du propriétaire.

75. L'inspection du beurre offert en vente ou pour l'exportation dans des vaisseaux contenant cinquante livres pesant de beurre, ou plus dans toute cité, ville ou village ou un inspecteur est nommé par la loi, sera obligatoire; et tout tel vaisseau offert en vente ou pour l'exportation, ou exporté, embarqué à bord d'un navire ou chargé sur une voiture pour l'exportation, ou autrement offert pour l'exportation, sans avoir été inspecté en vertu du présent acte, sera confisqué; et la personne qui l'aura vendu ou offert en vente, encourra une amende de deux piastres pour chaque tel vaisseau.

**Elagage des arbres**

Lorsqu'un cultivateur élague des arbres ordinaires en tranchant les grosses branches avec la scie, il est important de parer les bords de la plaie avec un instrument tranchant quelconque. Il n'en est point ainsi pour les arbres résineux, tels pins, épinéas, mélèzes, etc.

On assure qu'il est toujours préférable de couper les branches à la scie, sans parer les bords de la tranche. Les blessures faites à la scie dans ces sortes d'essences se cicatrisent mieux et dans un espace de temps plus court. D'un autre côté, la solution de continuité entre les couches ligneuses recouvrant la plaie et celle-ci est moins visible dans ce dernier cas. C'est là du moins ce qu'indique l'expérience, expérience qu'il est d'ailleurs bien facile à renouveler.

**Petite Chronique**

**Faux renseignements sur la circulation des journaux canadiens.**—Nous avons reçu ces jours derniers un pamphlet de la Maison d'annonces de Wood, Jaquays et Cie., de Montréal. Nous y voyons les noms de tous les journaux publiés dans la Province, et en regard, la circulation de chaque journal. Les chiffres sont plus ou moins gonflés, et il en est parmi dont le chiffre est assez élevé pour ne pas nécessiter de réclames de la part de leurs propriétaires. On en voit d'autres qui sont très-passés depuis longtemps et qui ont l'avantage d'avoir une liste assez considérable d'abonnés. Pour notre part, nous réclamons contre le chiffre donné à la circulation de la Gazette des Campagnes; et cette Maison d'annonces eût doublé le chiffre de huit cents abonnés qu'elle accorde à la Gazette des Campagnes, elle n'eût pas été loin de la vérité. La chose est assez importante pour que l'on prenne la peine de prendre des renseignements à bonne source, sans s'en tenir à des a peu près.

— Une machine pour casser la pierre, commandée par le Gouvernement local, vient d'arriver à Québec. Elle sera prêtée à diverses parties rurales de la province, pour préparer les matériaux nécessaires à l'empierrement des chemins.

— Le dernier numéro de la Gazette Officielle contient un avis portant qu'à la prochaine session, du parlement local, M. David E. Price et autres personnes demanderont un acte d'incorporation pour construire un chemin de fer, à voie étroite, depuis le lac St. Jean jusqu'à la ligne de haute marée de la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi.

— On a fait une assemblée publique dans le comté Renfrew, dans le but de fonder une manufacture de laine parmi les cul-

tivateurs.

— Avez-vous une idée de ce que peut produire annuellement un seul pois, placé en bonne terre?

Imaginez-vous une tige garnie de 78 gousses, renfermant chacune, en moyenne, 6 magnifiques gros pois, capables de mettre l'eau à la bouche du moindre de nos compatriotes, et vous aurez une idée approximative de ce que M. Antoine Lord, de St. Jean, a pu récolter cette année sur un espace de quatre arpents.

448 pour 1! Si ce produit se vend un peu cette année, M. Lord est un homme riche, et il ne lui reste plus qu'à prendre le titre de Milord.

**RECETTES**

**Prunes épicées**

Procurez-vous une lb. de prunes bien fermes, mettez-les dans un vase approprié en ajoutant au contenu 1/2 lb. de sucre, un demiard de bon vinaigre, 1/2 oz. de clou de girofle moulu et 1/2 oz. de canelle moulue; puis faites chauffer le tout sur un feu lent, deux heures durant.

**Corps étrangers dans les yeux**

La présence de ces corps étrangers occasionne de la douleur plus ou moins vive, de la rougeur, des larmoiments. Lorsqu'ils ne sont pas adhérents, les larmes suffisent dans la plus grande partie des cas pour les entraîner au dehors ou bien on injecte, avec une petite seringue, de l'eau fraîche entre les paupières de manière à bien nettoyer l'œil. On réussit aussi très-bien en promenant sur cet organe un pinceau doux que l'on a trempé dans du miel, ou bien un morceau de papier roulé, humecté avec du sirop on tout simplement avec un peu de salive; le corps étranger s'attache au pinceau ou au papier et on l'enlève alors avec une grande facilité. Si le corps étranger est un fétu de paille ou un petit éclat de fer, on a proposé pour les attirer, de présenter, aussi près que possible de l'œil, dans le premier cas, un bâton de cire d'Espagne électrisé par le frottement; dans le second, un morceau d'aimant.

**Moyen simple et efficace pour enlever de l'œil des corps étrangers**

Quand une poussière, un grain de sable, de tabac, etc., est entrée dans votre œil, sous la paupière supérieure ou sous la paupière inférieure, défendez-vous de fermer l'œil ou de le frotter avec les doigts, vous augmenteriez ou vous prolongeriez une douleur déjà vive par elle-même. Au contraire, avec un courageux effort tenez votre œil grandement ouvert et fixez un objet quelconque; après une minute au plus, pendant laquelle vous aurez à peine senti la douleur, le corps étranger ne sera plus sous la paupière, vous le trouverez à l'angle intérieur de l'œil, contre le nez, ou bien il aura disparu.

**MAISON A VENDRE OU A LOUER.**

UN magnifique Emplacement, sur le premier rang de la Paroisse de Ste. Anne de la Pocatière, à environ un mille de l'Eglise, du Collège et du Couvent du lieu, sur le chemin des Côtes, ayant environ sept arpents de front sur profondeur variant de 3 à 6 arpents formant un bocage forestier, le plus beau des environs; le tout avec Maison, Grange et Etables, Laiterie, Jardin potager et Verger. Conditions faciles.

S'adresser à OVIDE MARTINEAU, Notaire, Ste. Anne, 11 Septembre 1873.

\$5 à \$20 par jour.—N'importe quelle classe d'ouvriers, de quelque sexe qu'ils soient, jeunes ou vieux, peuvent se faire de meilleures gages en travaillant pour nous que dans n'importe quel autre emploi.—Agents demandés. G. STINSON & Co., Portland, Maine.